

Alès, le 30 mai 2016

Service SPANC

Affaire suivie par : Hamou BELDJOUDI

Tél. : 04 66 78 99 63

Fax : 04 66 78 99 67

hamou.beldjoudi@alesaggllo.fr

N/Réf : HB/MV/2016/430

Objet : Assainissement Non Collectif (SPANC)

GSM SECTEUR LANGUEDOC

« CARRIERE BAGARD »

Monsieur GIBERT ERIC

ZAC du Mas de Grille Parc Saint Jean 6 Bat1

34430 SAINT JEAN DE VEDAS

Monsieur,

Vous avez déposé un dossier sanitaire, pour la réhabilitation d'une installation d'assainissement non collectif pour le compte de GSM SECTEUR LANGUEDOC « CARRIERE BAGARD », pour la réhabilitation d'une installation d'assainissement non collectif, pour un local professionnel dédié aux employés à l'adresse suivante : Chemin de Blaties à BAGARD, parcelle cadastrée N°69 section AD.

J'ai le plaisir de vous transmettre l'avis favorable émis par le Service Public d'Assainissement Non Collectif, après instruction de votre dossier.

Un exemplaire de cet avis est transmis à la Mairie de BAGARD.

Vous trouverez, ci-joint, la facture correspondant à la redevance, créée par la délibération n°2015/06/29 du Comité Syndical en date du 25 juin 2015, pour le contrôle de la conception, de l'implantation et de la bonne exécution des installations d'assainissement non collectif, ainsi que la quittance justifiant de son paiement.

Je vous prie d'agréer, **Monsieur**, l'expression de mes salutations distinguées.

Président du Conseil D'exploitation
de la Régie Assainissement Non Collectif
du Pays Cévennes

Gérard BARONI



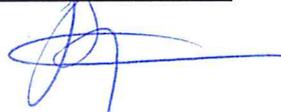
AVIS SUR PROJET D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

PETITIONNAIRE RH	GSM SECTEUR LANGUEDOC « CARRIERE BAGARD » Monsieur GIBERT ERIC
ADRESSE	ZAC du Mas de Grille Parc Saint Jean 6 Bat1 34430 SAINT JEAN DE VEDAS
PROJET	- Fosse toutes eaux de 3000 litres , - Lit d'épandage à faible profondeur d'une surface de 35 m² (5mx7m).
ADRESSE DU PROJET	Chemin de Blaties 30140 BAGARD
PARCELLE	N° Section : AD Parcelle : 69
ÉTUDE DE SOL	Rapport d'étude d'assainissement réalisé par: BE. ABE-SOL.
CONCLUSIONS	Projet conforme aux dispositions de l'arrêté du 7 mars 2012 modifiant l'arrêté du 7 septembre 2009 fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kJ de DBO5 et à l'étude d'aptitude à l'assainissement autonome. - La réalisation de ce dispositif d'assainissement non collectif est autorisée.
COMMENTAIRES Implantation du dispositif d'épandage à :	- <u>Respecter les préconisations du bureau étude ABE-SOL</u> - A 35 mètres d'un puits, d'un forage ou d'une AEP, - A 3 mètres de toutes plantations, - A 3 mètres de toutes mitoyennetés, - A 5 mètres de tous ouvrages fondés, - A 5 mètres de toute rupture de pente de plus de 1,50 m, - Hors des zones de stockage de charges lourdes - Hors des voies de stationnement et de passage de véhicule.
PIÈCES JOINTES	La fiche de demande d'autorisation que vous avez fournie.

Vous voudrez bien informer le Service d'Assainissement Non Collectif au moins quinze jours avant la date d'exécution des travaux en nous retournant le coupon joint à la présente.

Président du Conseil D'exploitation
de la Régie Assainissement Non Collectif
du Pays Cévennes

Gérard BARONI




DATE DE REALISATION DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

*La date de réalisation des travaux d'assainissement non collectif doit obligatoirement être communiquée au Service Public d'Assainissement Non Collectif du Syndicat Mixte du Pays des Cévennes **quinze jours (15) minimum** avant l'exécution des travaux, afin que celle-ci puisse vérifier la conformité du dispositif d'assainissement avant recouvrement des ouvrages par de la terre végétale.*

Je soussigné(e) **Monsieur GIBERT ERIC, GSM SECTEUR LANGUEDOC « CARRIERE BAGARD »**, numéro de téléphone 06,01,10,02,73 informe le Service Public d'Assainissement Non Collectif du Syndicat Mixte du Pays des Cévennes que la réalisation des travaux d'assainissement non collectif, prévus à l'adresse suivante : Chemin de Blaties à **BAGARD 30140**, aura lieu à partir du, et le contrôle de conformité pourra être effectué le

Fait à le

signature

**FICHE DE DEMANDE D'AUTORISATION D'UN
DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**



Syndicat Mixte du Pays
Cévennes - Le Myriapôle
1675, Chemin de Trespeaux
30100 Alès

**COURRIER ARRIVÉ
SPANC**

726

21 M.C. 2015

Payé

REMARQUE : Au dépôt du dossier

**Dans le cadre d'un permis de construire : 1 exemplaire original et complet
du dossier Permis de construire**

- ETUDE DE SOL OBLIGATOIRE (1 original signé)
- REDEVANCE DE 150 € (A l'ordre du Trésor public)

egibat@gsm-granulats.fr

La présente fiche dûment remplie (à l'aide du guide fourni), ainsi que les documents demandés doivent être insérés dans le dossier de demande d'autorisation d'un dispositif d'assainissement non collectif. Déposé au SPANC directement.

NATURE DU PROJET	
Dans le cadre de : <input type="checkbox"/> la demande d'un permis de construire : <input type="checkbox"/> pour une construction neuve <input type="checkbox"/> pour une transformation ou un agrandissement <input type="checkbox"/> la réalisation d'un dispositif d'assainissement non collectif sans demande d'un permis de construire <input checked="" type="checkbox"/> la réhabilitation d'un dispositif d'assainissement non collectif existant	
DEMANDEUR (1)	
Nom : <i>GSM Secteur Languedoc</i> Prénom : <i>GIBERTI Eric</i> Adresse complète : <i>Carré de Bagard chez GSIL, Parc St Jean, ZAC du Mas de Graille</i> <i>34433 Saint-Jean de Vedas</i> Téléphone : <i>06.01.10.02.43</i> N° du P.C. :	
SITUATION DU PROJET ET INTERVENANTS	
Situation Commune : <i>BAGARD</i> Adresse (n°, voie, lieu-dit) : <i>Chemin de Blaties</i> Références cadastrales du terrain : Section(s) : <i>AD</i> N° de parcelle(s) : <i>65 (propriétaire monsieur Alain MICHEL)</i>	
Intervenants Qui s'est chargé de la conception du projet ? : Nom ou raison sociale : <i>A.B.E. Sol</i> Activité : <i>Geotechnique et Environnement</i> Adresse : <i>46 Chemin des Bas Prés Ouest 30560 St-Hilaire de Brethma</i>	
LOCAUX À DESSERVIR	
<input type="checkbox"/> résidence(s) principale(s) <input type="checkbox"/> résidence(s) secondaire(s) <input checked="" type="checkbox"/> locaux à caractères commerciaux	
<input type="checkbox"/> Une habitation seule :	nombre de chambres :
<input type="checkbox"/> Un groupement d'habitations :	nombre de logements : nombre de chambres totales : nombre d'usagers totaux (2) :
<input type="checkbox"/> Hôtel, gîtes :	nombre de chambres totales : nombre d'usagers totaux (2) :
<input type="checkbox"/> Restaurant :	nombre de couverts par jour : nombre d'employés : <i>10 en horaires jour</i> <i>soit 5 équivalents habitants</i>
<input type="checkbox"/> Camping :	nombre d'emplacements :
<input checked="" type="checkbox"/> Autre (préciser) :	capacité : <i>750l</i>
MODE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE	
<input type="checkbox"/> adduction publique	<input checked="" type="checkbox"/> adduction privée (forage) <i>Déclaration d'existence du 30/11/90</i>
TRAITEMENT EAUX USEES : ATTESTATION COMMUNALE	
<input checked="" type="radio"/> ZONE ANC (ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF)	<input type="radio"/> ZONE AC (ASSAINISSEMENT COLLECTIF)
<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

